



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 18 janvier 2017

COMMUNIQUE DU HAUT-COMMISSAIRE

Appel à la vigilance en raison des fortes pluies en cours

La diffusion régulière par Météo France, ces dernières heures, de bulletins spéciaux en raison des fortes pluies qui affectent actuellement une partie de la Polynésie française et notamment l'archipel de la Société et celui des Australes en vigilance orange, m'a conduit à inciter les maires à prendre toutes les mesures de précautions qu'ils jugeront utiles. Ce sont en effet les maires qui connaissent le mieux le territoire de leur commune et qui disposent des pouvoirs de police administrative qui leur sont conférés par le Code général des collectivités territoriales pour prendre toutes les dispositions à même d'assurer la sécurité de leurs administrés.

De son côté, la population est invitée à respecter les recommandations suivantes :

- ne pas s'approcher des rivières, ni des grands caniveaux situés le long des routes qui peuvent se transformer en torrent, et attirer l'attention des enfants sur ce danger ;
- veiller au curage des évacuations d'eaux des maisons (gouttières, caniveaux...) ;
- limiter les trajets en véhicule sur la route en raison du risque de chute de pierres, de glissements de terrain, coulées de boue, et de nappes d'eau sur la chaussée ;
- réduire la vitesse du véhicule et augmenter la distance de sécurité ;
- limiter les sorties en mer en raison du vent et de la houle ;
- suivre régulièrement les bulletins émis par Météo France.

René BIDAL

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr